

**ARRETE DE
PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS A LA COMMISSION DES
PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DE L'INSPE**

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L719-1 et D 719-1 à D 719-47 ;

Vu les Statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille ;

Vu les Statuts de l'Inspé modifiés et adoptés par le Conseil d'administration de l'Université en sa séance du 18 juillet 2023 ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement ;

Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :

Collège : A

Sièges à pourvoir : 2 titulaires
Inscrits : 61
Votants : 46
Bulletins blancs ou nuls : 5
Suffrages valablement exprimés : 41
Taux de participation électorale : 75,4 %
Quotient électoral : 20,5

A obtenu :

| Liste | Total voix | Sièges attribués au quotient électoral | Sièges attribués au plus fort reste | Total sièges |
|---|------------|--|-------------------------------------|--------------|
| Ensemble pour un inspé socialement engagé | 41 | 2 | 0 | 2 |

Sont élus :

| Liste | Sièges | Noms Titulaires |
|---|--------|---------------------------------------|
| Ensemble pour un inspé socialement engagé | 2 | Guillaume GAY Karima SAADA |

Collège : B

Sièges à pourvoir : 2 titulaires
Inscrits : 8
Votants : 4
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages valablement exprimés : 4
Taux de participation électorale : 50 %
Quotient électoral : 2

A obtenu :

| Liste | Total voix | Sièges attribués au quotient électoral | Sièges attribués au plus fort reste | Total sièges |
|---|------------|--|-------------------------------------|--------------|
| Ensemble pour un inspé socialement engagé | 4 | 2 | 0 | 2 |

Sont élus :

| Liste | Sièges | Noms Titulaires |
|---|--------|--|
| Ensemble pour un inspé socialement engagé | 2 | Rada DURIC Céline DI GIOVANNI |

Collège : C

Sièges à pourvoir : 2 titulaires
Inscrits : 35
Votants : 16
Bulletins blancs ou nuls : 1
Suffrages valablement exprimés : 15
Taux de participation électorale : 45,7 %
Quotient électoral : 7,5

A obtenu :

| Liste | Total voix | Siège attribué au quotient électoral | Siège attribué au plus fort reste | Total sièges |
|---|------------|--------------------------------------|-----------------------------------|--------------|
| Ensemble pour un inspé socialement engagé | 15 | 2 | 0 | 2 |

Sont élus :

| Liste | Sièges | Noms Titulaires |
|---|--------|---|
| Ensemble pour un inspé socialement engagé | 2 | Jérôme OUEDRAOGO Sandrine DA SILVA |

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés. Ils sont également affichés dans les locaux de l'Inspé et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

La Directrice de l'Inspé est chargée, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 18.10.2023

Pour le Président et par délégation,
La directrice de l'Inspé



Pascale Brandt-Pomares